



Le conseil d'administration d'Aluminium du Maroc s'est réuni le 21 février 2013 pour examiner l'activité au terme de l'exercice 2012 et arrêter les comptes y afférents.

EXPLICATIONS DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2012

En KDh	2011	2012	Variation 2012/2011	
Chiffre d'affaires	768 943	683 702	-11,1%	<p>La baisse du chiffre d'affaires et du résultat d'exploitation est liée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à la baisse des cours du métal par rapport à l'année 2011, - à un recul des ventes locales sur les segments haut et moyen standing, dont les chantiers ont connu des ralentissements, - à un recul des ventes à l'export vers l'Europe lié au ralentissement de l'activité économique. <p>Des économies significatives sur les charges compensent en partie la baisse d'activité.</p> <p>La baisse du résultat net (-24,8%) découle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de la dégradation du résultat financier lié à la non récurrence des dividendes exceptionnels perçus de la filiale Afric Industries, - de l'augmentation des charges d'intérêt liées à l'augmentation du besoin en fonds de roulement découlant de la forte croissance réalisée en 2011, - de l'introduction de la taxe pour la contribution à la cohésion sociale - de l'augmentation du taux d'impôt local dans le programme de réalignement au taux commun, des sociétés implantées dans le Nord.
Résultat d'exploitation	77 247	61 067	-20,9%	
Résultat Net	58 783	44 178	-24,8%	

Des facteurs de croissance exceptionnels ont permis à l'entreprise de réaliser des résultats historiquement hauts en 2011 (notamment le fort ralentissement des importations du fait des mouvements sociaux et printemps arabes en Egypte et Tunisie), ces facteurs n'ont pas été reconduits en 2012. La société a également accusé le ralentissement général de l'économie du secteur des BTP en Europe, et dans une moindre mesure, au Maroc.

PROPOSITION DE DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Compte tenu de l'évolution des résultats en 2012, des éventuelles répercussions de l'application de la nouvelle loi relative aux délais de paiement sur l'activité commerciale de la société, le conseil d'Administration de la société Aluminium du Maroc a décidé de proposer à l'Assemblée Générale Ordinaire, la distribution d'un dividende de 90 dirhams par action, soit un payout de 95%.